(R.Q.) 120.16

-P-

CENTRE DE DOCUMENTATION
DU PARTI QUÉBECOIS
- 2 NOV 1999
ASSEMBLÉE NATIONALE
BUREAU 0.90

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le chef de l'Opposition

Québec, le 13 septembre 1999

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1851-20050510

Monsieur Lucien Bouchard
Premier ministre
885, Grande Allée Est
Édifice « J », 3e étage
Québec (Québec)
G1A 1A4

Objet : Usine Gaspésia de Chandler

Monsieur le Premier ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 7 septembre dernier concernant l'objet cité en rubrique.

Permettez-moi d'abord de vous exprimer ma déception devant le non-respect de votre engagement à vous impliquer personnellement dans le dossier de la Gaspésia. Je conçois difficilement que, dans le meilleur intérêt des travailleurs de la Gaspésia et de toute la population de Chandler et de la Gaspésie, vous refusiez d'user du poids moral du Premier ministre pour convoquer les parties à une rencontre afin de trouver une solution à la situation actuelle.

L'Opposition officielle étant déterminée à contribuer activement et de façon positive à la recherche d'une solution à court, moyen et long terme, c'est avec empressement que nous acceptons votre offre de participer à une séance d'information technique. Je vous informe conséquemment que la députée de Bonaventure, madame Nathalie Normandeau, ainsi que le député de Mont-Royal et porte-parole en matière d'Industrie et Commerce, monsieur André Tranchemontagne, y seront délégués pour représenter l'Opposition officielle.

../2

Hôtel du Parlement
Bureau 783
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone : (418) 643-2743
Télécopieur : (418) 643-2667

1, Place Ville-Marie
Bureau 1515
Montréal (Québec)
H3B 2B5
Téléphone : (514) 873-0970
Télécopieur : (514) 873-7006

1/10

J'estime, par ailleurs, qu'il pourrait s'avérer souhaitable et opportun que les intervenants socio-économiques de la région y soient également conviés. Ainsi, monsieur Henri LeMay, président du CRCD Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, monsieur Claude Cyr, préfet de la MRC du Rocher Percé, monsieur Jean Paquin, maire de Chandler, et monsieur Alphonse Bernard, président de la Chambre de commerce régionale, pourraient participer à cette rencontre. Évidemment, nous estimons essentiel qu'à titre de représentant politique élu des citoyennes et citoyens du comté de Gaspé, monsieur Guy Lelièvre soit également présent.

Enfin, comme je le faisais le 30 août dernier, je vous rappelle l'importance de convoquer les parties impliquées dans le but de favoriser la reprise du processus de négociation. Il s'agit là d'une piste de solution qui ne coûte rien et qui est susceptible de dénouer l'impasse.

Comptant sur l'attention que vous porterez à la présente et sur les suites que vous y donnerez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le chef de l'Opposition officielle

Jean J. Charest

c.c. : M. Gilles Bérubé, Groupe Cédrico
M. Tommy Jones, directeur général de l'usine Gaspésia
M. Denis Luce, représentant syndical
M. Rivard Cyr, représentant syndical
M. Claude Cyr, préfet de la MRC de Pabok
M. Jean Paquin, maire de Chandler
M. Alphonse Bernard, président de la Chambre de commerce régionale
M. Henri LeMay, président du CRCD Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
M. Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles
Mme Diane Lemieux, ministre du Travail
M. Maxime Arseneau, ministre responsable de la région
M. Guy Lelièvre, député de Gaspé
Mme Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure

2/10

#98076 18

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE PREMIER MINISTRE

Québec, le 7 septembre 1999

Monsieur Jean J. Charest
Chef de l'opposition
Hôtel du Parlement
Bureau 2.83
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Chef de l'opposition,

J'ai bien reçu votre lettre du 30 août dernier portant sur la situation de l'usine Gaspésia à Chandler.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de votre offre de collaboration qui s'inscrit d'ailleurs très bien dans la démarche gouvernementale. Tout au long des derniers mois, plusieurs membres du gouvernement ont travaillé avec les parties impliquées dans ce dossier pour tenter d'en arriver à une solution. Pour ma part, j'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les dirigeants d'Abitibi-Consolidated et de Cèdrico. Le ministre des Ressources naturelles, M. Jacques Brassard, et le député de Gaspé, M. Guy Lelièvre, n'ont pas non plus ménagé leurs efforts afin d'assurer la survie de l'usine Gaspésia. Nous avons pu ainsi contribuer à l'élaboration d'un projet de modernisation et d'investissement dont la réalisation permettra la consolidation d'emplois précieux pour la région gaspésienne.

La formation d'une coentreprise constitue donc une bonne nouvelle. Toutefois, bien que nous le souhaitions ardemment, une entente sur les relations de travail entre les parties n'a pas encore pu être conclue. Une telle entente reste évidemment au centre du projet de relance mais le gouvernement ne peut certes se

...2

3/10

substituer à l'une ou l'autre des parties. J'ai déjà demandé que les services de médiation du ministère du Travail se mettent à la disposition des parties. Vous semblez conclure, dans votre lettre, que le processus de médiation est terminé. Pourtant, ce n'est pas le cas et j'ai spécifiquement demandé qu'il soit poursuivi en explorant de nouvelles avenues.

Compte tenu de l'attention que vous portez à ce dossier et de son importance pour cette région, je me permets de vous offrir une séance d'information technique. Si le tout devait vous intéresser, la collaboration des autorités gouvernementales concernées vous est acquise.

Nous souhaitons toujours, et le soussigné au premier chef, que cette usine recommence ses activités et que les travailleuses et les travailleurs reprennent leur travail. Je vous assure d'ailleurs que les efforts nécessaires continueront d'y être consacrés.

Veuillez recevoir, Monsieur le Chef de l'opposition, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Bouchard

c.c. *M. Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles*
M^me^ Diane Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi
M. Maxime Arseneau, ministre délégué au Tourisme
M. Guy Lelièvre, député de Gaspé
M^me^ Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure
M. Gilles Bérubé, Groupe Cèdrico
M. Tommy Jones, directeur général de l'usine Gaspésia
M. Denis Luce, représentant syndical
M. Rivard Cyr, représentant syndical
M. Henry LeMay, président du CRCD Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
M. Claude Cyr, préfet de la MRC du Rocher Percé
M. Jean Paquin, maire de Chandler
M. Alphonse Bernard, président de la Chambre de commerce régionale

4/10

98 02 918

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le chef de l'Opposition

Québec, le 30 août 1999

Monsieur Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec
Cabinet du premier ministre
885, Grande-Allée Est
Édifice J, 3e étage
Québec (Québec)
G1A 1A2

OBJET : Usine Gaspésia de Chandler

Monsieur le Premier ministre,

Récemment, au cours d'une tournée dans la région de la Gaspésie, j'ai été à même d'observer l'inquiétude qui règne dans cette région, principalement en raison de la morosité économique qui y persiste. Les difficultés rencontrées par la coentreprise liant Abitibi-Consolidated et le Groupe Cédrico à Chandler à conclure un partenariat avec ses employés de la Gaspésia ainsi que la fermeture de l'usine en juin dernier pour une période indéterminée contribuent, sans contredit, à entretenir ce climat.

J'ai donc profité de l'occasion pour rencontrer les représentants syndicaux et patronaux de l'usine de pâtes et papiers, en compagnie de la députée libérale de Bonaventure, madame Nathalie Normandeau. Cet échange m'a permis de prendre le pouls des deux parties et de constater le fossé qui sépare l'employeur et les syndicats depuis la conclusion d'une entente menant à la création de la coentreprise. Convaincu qu'il est possible de dégager une solution durable pour l'avenir de cette compagnie et des quelque 500 emplois directs qui dépendent, je me suis engagé personnellement à participer à tout processus visant à favoriser un dénouement satisfaisant pour l'ensemble des intervenants.

C'est dans cette perspective que je me permets de vous interpeller à nouveau, vous qui vous êtes engagé en 1996 et en 1998 à en faire « votre affaire ». Vous n'êtes pas sans connaître les impacts majeurs de cette crise sur le tissu social et économique de la région, ce que reconnaissent d'emblée les intervenants socio-économiques. La perte possible de plus de 500 emplois a des incidences non seulement sur les familles directement touchées, mais également sur l'ensemble des autres composantes de la vie économique que sont notamment les commerces et les prestataires de services à la population.

Hôtel du Parlement
Bureau 2.83
Québec (Québec)
G1A 1A4
(418) 643-2743

1, Place Ville-Marie
Bureau 1515
Montréal (Québec)
H3B 3M6
(514) 873-0970

5/10

L'une des autres conséquences malheureuses anticipées est liée au fait que l'usine de pâtes et papiers est l'un des clients de la compagnie de chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs qui, incidemment, assure l'entretien de la voie ferroviaire entre New-Richmond et Chandler. Si les conditions favorables à la conclusion du litige ne sont pas mises en place, il y aurait vraisemblablement un risque potentiel de fermeture du tronçon, avec les séquelles que l'on peut imaginer puisque Via Rail pourrait interrompre les liaisons par train des voyageurs et des marchandises.

Le processus de médiation engagé par monsieur Fernand Matteau, désigné par votre gouvernement en juin dernier, n'a pas produit les effets escomptés. Conséquemment, dans le but d'entamer le projet de modernisation de l'atelier de pâtes de l'usine dans un délai raisonnable qui permettra le respect des échéanciers, il vous incombe maintenant d'intervenir personnellement, comme vous l'avez déjà fait dans le cas de situations ultimes comme celle à laquelle nous faisons face aujourd'hui.

La convocation des deux parties est maintenant nécessaire et votre implication dans ce processus constituerait certes un geste concret de reconnaissance à l'égard de l'importance majeure de cette industrie dans une économie en difficulté. Les Gaspésiennes et les Gaspésiens méritent d'être rassurés, non pas par de beaux discours qui n'ont que peu d'impacts dans leur quotidien, mais bien par une intervention efficace qui ramènera l'espoir et la confiance dont ils ont besoin.

Vous assurant de ma disponibilité et de ma collaboration pour la réussite de vos éventuelles initiatives, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le chef de l'Opposition officielle,

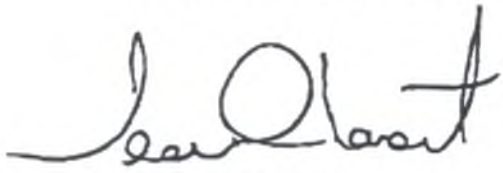

Jean J. Charest

c.c. M. Gilles Bérubé, Groupe Cédrico
M. Tommy Jones, directeur général de l'usine Gaspésia
M. Denis Luce, représentant syndical
M. Rivard Cyr, représentant syndical
M. Claude Cyr, préfet de la MRC du Rocher Percé
M. Jean Paquin, maire de Chandler
M. Alphonse Bernard, président de la Chambre de commerce régionale
M. Henry LeMay, président du CRCD Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
M. Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles
Mme Diane Lemieux, ministre du Travail
M. Maxime Arseneau, ministre responsable de la région
M. Guy Lelièvre, député de Gaspé
Mme Nathalie Normandeau, députée de Bonaventure

6/10

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

01 FEV. 1999

Nathalie Normandeau
Députée de Bonaventure

Le 27 janvier 1999

Monsieur Jacques Brassard
Ministre des Ressources naturelles
Édifice de l'Atrium
5700, 4e Avenue Ouest
Bureau A.308
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Objet : Usine Gaspésia de Chandler

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques semaines, les intervenants socio-économiques et politiques de la région ainsi que la population se mobilisent pour manifester leurs inquiétudes quant à l'avenir de l'usine Gaspésia de Chandler.

Comme députée du comté de Bonaventure, je suis également très préoccupée par la décision qui sera prise relativement à la relance de cette usine.

Des entreprises gaspésiennes sont liées en ce moment par des contrats d'approvisionnement en copeaux avec la Gaspésia. Certaines de ces entreprises ont déjà fait part publiquement de leurs craintes quant à la possibilité de voir ces ententes non-renouvelées. Cette situation serait catastrophique pour la région, des dizaines d'emplois étant en jeu.

...12

Hôtel du Parlement
Bureau 3.96
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 646-0505
Télécopieur: (418) 646-4385

139, route 132 Ouest
Case postale 427
New Richmond (Québec)
G0C 2B0
Téléphone: (418) 392-4174
Télécopieur: (418) 392-7387

Je vous demande donc, Monsieur le Ministre, de tenir compte de cet aspect dans vos négociations avec la compagnie Abitibi-Consolidated et d'obtenir des garanties quant au maintien de ces ententes.

En terminant, des spéculations fusent de toutes parts dans la région quant au scénario qui sera retenu dans le dossier de la Gaspésia. Les inquiétudes sont très grandes en ce moment, notamment, chez les travailleurs de l'usine.

Pour toutes ces raisons, il serait souhaitable que le gouvernement trouve dans les plus brefs délais un terrain d'entente avec Abitibi-Consolidated afin que cette entreprise procède à une annonce officielle quant à l'avenir de la Gaspésia.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus cordiales.

La députée de Bonaventure,

Nathalie Normandeau

NN/sm

c.c. M. Maxime Arseneau, ministre responsable de la région Gaspésie/Les Îles
M. Jean Charest, chef de l'Opposition officielle
M. Rivard Cyr, président du local 455, usine Gaspésia
M. Jean-Pierre Jolivet, ministre des Régions
M. Guy Lelièvre, député de Gaspé
M. Henri Le May, président du C.R.C.D.
M. Denis Luce, président du local 858, usine Gaspésia
M. Jean Paquin, maire de Chandler

8/10

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE PREMIER MINISTRE

18 JAN. 1999

Québec, le 13 janvier 1999

Monsieur Jean Charest
Chef de l'Opposition officielle
Hôtel du Parlement
Bureau 2.83
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Chef de l'Opposition,

J'ai pris connaissance du communiqué de presse faisant état de la lettre que vous m'adressez concernant l'usine Gaspésia, à Chandler.

Effectivement, le gouvernement est en discussions depuis des mois avec les autorités de Abitibi Consolidated. Depuis la fin de décembre, les discussions se sont intensifiées et j'ai personnellement eu des échanges avec la direction de Abitibi Consolidated. Comme vous le savez, la situation est préoccupante et tous les efforts doivent être déployés pour protéger les emplois existants. Dans cet esprit, il me semble que vous pourriez, vous aussi, entrer en contact avec la direction de Abitibi Consolidated dans les meilleurs délais pour ajouter votre voix à toutes celles qui se sont déjà exprimées.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de l'Opposition, l'expression de mes sentiments distingués et recevoir, pour vous et votre famille, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Lucien Bouchard

9/10

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le chef de l'Opposition

Québec, le 12 janvier 1999

M. Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
885, Grande-Allée
Édifice G, 3ième étage
Québec (Québec)
G1A 1A2

Monsieur le Premier ministre,

Au cours des derniers mois, nous avons eu l'occasion, vous et moi, de rencontrer les gens de la Gaspésie. Le constat que j'ai fait n'avait rien de très réjouissant. La situation économique est pénible et le taux de chômage très élevé.

Les gens de la Gaspésie travaillent fort afin de relancer le développement économique de leur région, mais ils ont besoin de conserver les emplois qui existent déjà.

La situation à l'usine de la Gaspésia est critique. On me dit que la perte possible de 300 emplois aurait le même impact sur la région que la perte de 30 000 emplois dans la région de Montréal. Cela fait beaucoup de monde sans emploi.

Je vous rappelle Monsieur le Premier ministre, que vous avez entretenu l'espoir dans la région, lorsque vous avez dit pour la première fois en septembre 1996 que « le dossier de la Gaspésia, j'en fais mon affaire ». Vous avez répété ces propos en septembre dernier en ajoutant que « le gouvernement maintient et intensifie sa volonté de contribuer à sa relance (Gaspésia) et sa modernisation ». Vous avez même indiqué que les partenaires sont déjà identifiés.

Je vous demande d'intervenir immédiatement afin de régler cette question. Un premier geste de votre part pourrait être de rencontrer la délégation de la région et d'en faire justement votre affaire.

Je vous prie, Monsieur le Premier ministre, de recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean Charest
Chef de l'Opposition officielle

Hôtel du Parlement
Québec (Québec)
G1A 1A4
(418) 643-2743

10/10

— 100.110
3545-3

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1051-000510

LE HAVRE, dimanche 24 mars 2002 - Page 5 (CHANDLER)

Dossier Gaspésia

Nathalie Normandeau questionne Bernard Landry

Mardi à l'assemblée nationale, la députée libérale de Bonaventure, Nathalie Normandeau, a questionné le Premier ministre Bernard Landry dans le dossier Gaspésia.

Par ALEXANDRE D'ASTOUS

Mme Normandeau a demandé à M. Landry quelles démarches il avait entreprises auprès des promoteurs de la Gaspésia pour s'assurer que les travaux prévus démarrent le plus tôt possible et quelles garanties il pouvait donner aux Gaspésiens que les travaux se feront dans les délais prévus. M. Landry a répondu que les choses allaient au rythme prévu, tel qu'annoncé. La députée est revenue à la charge pour connaître les démarches faites par le Premier ministre et ce dernier a répondu : " Premièrement, je n'ai pas besoin de faire de démarches, je suis ce dossier de tellement près que les responsables me font rapport régulièrement, comme ils l'ont fait au cours des derniers jours. Et j'ai donné ma réponse et je la maintiens ".

Pour Mme Normandeau, en refusant de répondre à la question, M. Landry a confirmé qu'il n'a entrepris aucune démarche auprès des promoteurs afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de retard dans l'échéancier prévu pour la réalisation des travaux. " La désinvolture avec laquelle a répondu le Premier ministre et le fait qu'il n'ait entrepris aucune démarche auprès des producteurs sèment l'inquiétude ", mentionne-t-elle.

La semaine dernière, e vice-président aux relations générales chez Tembec, Charles Gagnon, nous mentionnait que tout allait bon train dans le dossier de la Gaspésia et que les partenaires travaillaient très fort et que dès que les échéanciers seront déterminés, les promoteurs aviseront la population lors d'une rencontre qui se tiendra à Chandler.

Page 9 March 24, 2002, Spec (New Carlisle)

BONAVENTURE - Groups working for the improvement of women's conditions, such as *Femmes en movement*, of Bonaventure, have recently asked Bonaventure riding Member of the National Assembly Nathalie Normandeau to pass on a message to Québec Premier Bernard Landry through a video putting forward a claim for better financing of their organization. *Femmes en mouvement's* annual grant was increased recently by $15,000, to about $85,000, but one of the two workers, Hélène Morin (seated beside Mrs. Normandeau), said that they would need about $160,000 per year to offer services throughout the MRC of Bonaventure, and to the Anglophone community. Some of the women receiving services at the Bonaventure office speak to Premier Landry on the video. Nathalie Normandeau wanted to hand out the cassette to the Government for the opening of the Parliamentary session, on March 12.

120.16

Politique

LA RELANCE DE LA GASPÉSIA

Québec est disposé à avancer 50 M$ de plus

(PC) — Le projet de relance de l'usine Gaspésia, à Chandler, est en difficulté.

La FTQ y croit toujours

(PC) — Malgré les difficultés rencontrées, le projet de relance de l'usine Gaspésia demeure rentable, a estimé hier le président du Fonds de solidarité de la FTQ, Pierre Genest.

Réagissant aux informations selon lesquelles les trois actionnaires devront réinvestir pour maintenir le projet Gaspésia en vie, M. Genest a néanmoins exigé que le gouvernement convertisse en investissement un prêt de 68 millions $ consenti par Investissement-Québec.

«Le Fonds de solidarité a déjà mis 170 millions $ dans le projet, a rappelé M. Genest. Le projet va demeurer rentable à condition qu'on n'ait pas d'intérêts à payer sur le prêt d'Investissement-Québec».

Le président du Fonds a quelque peu contredit les chiffres livrés plus tôt à la presse par le ministre du Développement économique Michel Audet.

Ce dernier avait parlé d'une hausse des coûts de 200 millions $ par rapport aux prévisions originales.

180 millions

M. Genest croit plutôt que les dépassements seront de l'ordre de 180 millions $.

De plus, ces dépassements comprennent deux montants qui étaient prévisibles: un fonds de roulement d'une quarantaine de millions de dollars qui sera nécessaire pour démarrer une fois l'usine construite, et des modifications faites en cours de projet pour 50 millions $.

M. Genest a rappelé que le projet consiste à construire une usine neuve dans une ancienne. Il y a donc des coûts imprévus évidents dans une telle transformation, selon lui.

Le Fonds de solidarité, qui est l'actionnaire principal dans le projet, continuera de négocier avec ses deux autres partenaires au cours des prochains jours pour faire avancer le dossier. Les deux autres partenaires sont la Société générale de financement (SGF), une société d'Etat, et la papetière Tembec.

Il faut y investir 200 millions $ de plus, mais le gouvernement Charest est prêt à faire sa part par le biais de la Société générale de financement, a annoncé hier le ministre d'Etat au Développement économique et régional, Michel Audet.

Le conseil des ministres a donc autorisé la SGF à débloquer 50 millions $ pour la survie du projet, mais il exige que les deux autres actionnaires, le Fonds de solidarité de la FTQ et la compagnie Tembec, fasse leur part au pro rata de leur participation au projet.

Le Fonds, actionnaire à 50 pour cent, devra donc y aller d'un investissement de 100 millions $ additionnels, tandis que Tembec, qui détient le quart des actions dans Gaspésia, devra injecter 50 millions $ supplémentaires.

690 millions

Le projet, qui vise à relancer la papetière Gaspésia, située à Chandler, en Gaspésie, devait coûter originellement 490 millions $ mais une réévaluation des coûts transmise mercredi aux actionnaires a révélé que les coûts réels atteindront plutôt 690 millions $.

Le ministre Audet a indiqué que la SGF avait été autorisée à y aller d'une mise additionnelle de fonds uniquement pour deux raisons: l'impact que ce projet représente pour cette région du Québec et le fait que 300 millions $ ont déjà été investis.

Ces difficultés de dernière minute auront aussi des conséquence sur la date d'ouverture de l'usine, qui a été retardée de l'été 2004 à février 2005.

230 emplois

Le projet devrait créer quelque 230 emplois permanents dans une région qui connaît des difficultés économiques sérieuses.

Il y avait à Chandler une papeterie du groupe Abitibi-Consolidated qui embauchait plus de 500 travailleurs, mais la fermeture subite de l'usine en 1999 a forcé les gouvernements, le Fonds de solidarité de la FTQ et la compagnie Tembec à s'unir pour trouver un projet de remplacement.

Le ministre Audet a lancé un appel à la solidarité des deux autres partenaires de la SGF pour la continuation du projet.

«Il y a des doutes quant à la rentabilité du projet. Il y a toujours des risques,» a admis le ministre Audet.

Plus de 700 travailleurs ont actuellement du travail sur le chantier.

Selon la ministre responsable de la Gaspésie, Mme Nathalie Normandeau, au moins la moitié de ces 700 travailleurs proviennent de la Gaspésie et 50 pour cent des 300 millions $ investis jusqu'à maintenant furent des retombées économiques directes pour la région.

C'est aux actionnaires à expliquer les causes de la hausse imprévue des coûts de 200 millions $, croit le ministre Audet.

Mais il a parlé d'un problème de productivité sur les chantiers, d'une sous-estimation des coûts et d'un manque de liquidités pour lancer l'entreprise la première année.

Les deux autres partenaires doivent ajouter 150 M$

Photo Karl TREMBLAY

«Il y a des doutes quant à la rentabilité du projet. Il y a toujours des risques», a admis le ministre Michel Audet.